conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 400000009647 2.1 20.02.2025

Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : XB 2252-1 BK RESIN BD

Identifiant Unique De Formulation (UFI)

EURP-C0QC-0003-4R3E

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Solution de résine époxy

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse Grijpenlaan 18

3300 Tienen Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41 Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la

personne responsable de

FDS

: Global Product EHS AdMat@huntsman.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

> ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333

Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: 2.1 20.02.2025

Numéro de la FDS: 400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie H360F: Peut nuire à la fertilité.

1B

Danger à long terme (chronique) pour le H411: Toxique pour les organismes aquatiques,

milieu aquatique, Catégorie 2 entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :







Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant

utilisation.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des yeux/

du visage/ une protection auditive.

#### Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 2.1 20.02.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

## Composants dangereux

Nom Chimique  2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxir ane	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement 1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 01-2119456619-26	Classification  Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411  Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Eve Irrit. 2; H319	Concent ration (% w/w) >= 30 - < 50
oxirane, dérivés mono[(C12-14-	68609-97-2	Eye Irrit. 2; H319 >= 5 % Skin Irrit. 2; H315	>= 1 - <
alkyloxy)méthyle]	271-846-8 603-103-00-4 01-2119485289-22	Skin Sens. 1; H317 Repr. 1B; H360F	10
3-thyloxtanne-3-mthanol	3047-32-3 221-254-0	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

400000009647

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à

utiliser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime

de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'inhalation

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Risques

> Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut nuire à la fertilité.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: 2.1

Numéro de la FDS: 20.02.2025

Date de dernière parution: 28.01.2025 400000009647 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Moyens d'extinction

inappropriés

Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit

car cela peut disperser et propager l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de métaux Oxydes de carbone

Phénoliques

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est protection de l'environnement

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, Méthodes de nettoyage

agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

Numéro de la FDS: 400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une

sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané,

avec ce produit.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs

proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage :

en commun

Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la

section 10 de cette FDS.

Température de stockage

recommandée

: 0 - 25 °C

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

: Stable dans des conditions normales.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 40000009647 Date de la première version publiée: 2.1 20.02.2025

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

## Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1- méthyléthylidène)bis( 4,1- phénylèneoxyméthylè ne)]bisoxirane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,93 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m3
	Consommateu rs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,0893 mg/kg p.c./jour
	Consommateu rs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,49 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxira ne	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,034 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,065 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]	Eau douce	1,12 mg/l
	Eau de mer	0,112 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,072 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,05 mg/kg
	Sédiment marin	0,105 mg/kg
	Sol	20 mg/kg

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale visage

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

Numéro de la FDS: 400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Alcool éthylvinylique laminé (EVAL)

Délai de rupture : > 8 h

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques,

temps de contact).

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN

374 qui en dérive.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la

concentration de la substance dangereuse au poste de

travail

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs

organiques (A-P)

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : pâte

Couleur : noir

Odeur : légère

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion/point de

congélation Point d'ébullition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

Numéro de la FDS: 40000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Point d'éclair : > 200 °C

Méthode: Evalué(e)

Température d'auto-

inflammation

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

décomposition pH

: La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique : 8 000 Pas (25 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble, non miscible

Solubilité dans d'autres

solvants

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : 1,59 g/cm3 (23 °C)

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la

particule

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

#### 9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

## 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.5 Matières incompatibles

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 2.1 20.02.2025 A0000009647 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

#### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

#### oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): env. 26,8 g/kg

Méthode: Autres lignes directrices

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): > 0,15 mg/l

Durée d'exposition: 7 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Autres lignes directrices

Toxicité aiguë par voie

cutanée

(Lapin, mâle): > 4 000 mg/kg, 4,5 ml/kg

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

3-thyloxtanne-3-mthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 4,93 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 436

BPL: oui

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une

toxicité aiguë par inhalation

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 20.02.2025 40000009647 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### **Composants:**

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Lapin Durée d'exposition : 4 h

Evaluation : Irritant pour la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : Irritant pour la peau.

#### oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Espèce : Lapin Durée d'exposition : 24 h

Méthode : Toxicité aiguë par voie cutanée

Résultat : Irritation de la peau

## 3-thyloxtanne-3-mthanol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

BPL : oui

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Composants:**

### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Lapin

Evaluation : Irritant pour les yeux.

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux.

## oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : irritation légère

## 3-thyloxtanne-3-mthanol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux

BPL : oui

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 2.1 20.02.2025 A0000009647 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Composants:**

#### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Peau Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

## oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Type de Test : Test de Buehler

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde Méthode : OPPTS 870.2600

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Remarques : La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en

utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles

QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

#### 3-thyloxtanne-3-mthanol:

Type de Test : Test de Buehler

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

BPL : oui

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris Activation du métabolisme: sans activation métabolique

Résultat: positif

Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

Numéro de la FDS:

400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

métabolique

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur

Salmonella thyphimurium

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de Test: test in vivo

Espèce: Souris (mâle) Type de cellule: Germe Voie d'application: Oral(e) Dose: 3333, 10000 mg/kg

Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène

Espèce: Rat (mâle) Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e)

Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day Méthode: OCDE ligne directrice 488

Résultat: négatif

## oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: positif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Concentration: 0,5 - 5.000 µg/mL

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronucleus in vivo Génotoxicité in vivo

Espèce: Souris (mâle et femelle) Type de cellule: Moelle osseuse

Voie d'application: Injection intrapéritonéale Durée d'exposition: 24 hr, 48 hr, and 72 hr Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

#### 3-thyloxtanne-3-mthanol:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de mutation du gène

> Système d'essais: Cellules de lymphome de souris Concentration: 0.12, 0.39, 1.16, 3.87, 11.60, Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: 2.1 20.02.2025

Numéro de la FDS: 400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

BPL: oui

Type de Test: essai de mutation inverse

Système d'essais: Salmonella tryphimurium and E. coli

Concentration: 3.1, 6.3, 12.5 and 25 mg/ml

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Concentration: 300, 600 and 1200µg/ml

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Rat, mâle Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine NOAEL : 15 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Souris, mâle Voie d'application : Dermale Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 3 jours / semaine

NOEL : 0,1 Poids corporel mg / kg Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelle Voie d'application : Dermale Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 5 jours / semaine

NOEL : 100 Poids corporel mg / kg Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Espèce : Rat, femelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 20.02.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine

NOAEL : 100 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelles Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine NOEL : 2 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

## Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité.

#### **Composants:**

#### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 238 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 540 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Aucune réaction secondaire. Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement

précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus

Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Dermale

Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 28 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel

mg / kg

Méthode: Autres lignes directrices Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal Espèce: Lapin, femelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

Numéro de la FDS: 40000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 13 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 180 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 10 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: > 540 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

## oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 40 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 10 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 443

Incidences sur le

développement du fœtus

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Dermale Durée d'un traitement unique: 6 h

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 200 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 200 Poids corporel

ma / ka

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 40, 125, 375 milligramme par kilogramme

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 375 Poids corporel mg /

ka

Toxicité pour le développement: NOAEL: 375 Poids corporel

ma / ka

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 2.1 20.02.2025 400000009647 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Toxicité pour la reproduction : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle

- Evaluation et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

3-thyloxtanne-3-mthanol:

Incidences sur le : Type de Test: Prénatal développement du fœtus : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 100, 300 and 1000 mg/kg bw/d

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 000 Poids corporel

mg / kg

Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 1 000 Poids corporel mg /

kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

BPL: oui

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée

#### **Composants:**

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 50 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Durée d'exposition : 14 Weeks

Nombre d'expositions : 7 d

Dose : 0, 50, 250, 1000 mg/kg/day Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : >= 10 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 13 Weeks

Nombre d'expositions : 5 d

Dose : 0, 10, 100, 1000 mg/kg/day Méthode : OCDE ligne directrice 411

Espèce : Souris, mâle NOAEL : 100 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 13 Weeks

Nombre d'expositions : 3 d

Dose : 0, 1, 10, 100 mg/kg/day Méthode : OCDE ligne directrice 411

oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL : 1 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 400000009647 2.1 20.02.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

LOAEL 10 ma/ka

Voie d'application Contact avec la peau

13 Weeks Durée d'exposition

: 5 days/week for 13 weeks Nombre d'expositions Méthode : OCDE ligne directrice 411

3-thyloxtanne-3-mthanol:

Espèce Rat, mâle et femelle

**NOAEL** 1 000 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 28 d : Once daily

Nombre d'expositions

: 40, 200 and 1000 mg/kg Dose Méthode : OCDE ligne directrice 407

**BPL** oui

#### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement déléqué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

#### Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

## Effets neurologiques

Donnée non disponible

## Information supplémentaire

Donnée non disponible

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

### Composants:

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: 2.1 20.02.2025

Numéro de la FDS: 400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 : 11 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC: 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les microorganismes

CI50 (boue activée): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: 0,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 211

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 7,2 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CI50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 843,75 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes

CI50 (boue activée): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

Numéro de la FDS:

400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

3-thyloxtanne-3-mthanol:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7 500 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 6 910 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 6

240 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Toxicité pour les

microorganismes

CE50 (boue activée): > 1 000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 209

BPL: oui

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Composants:**

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Biodégradabilité Type de Test: aérobique

Inoculum: Boue activée, non adaptée

Concentration: 20 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 5 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)

pH: 4

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)

pH: 9

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: 2.1 20.02.2025

révision: Numéro de la FDS: 40000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Remarques: Eau douce

## oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Inoculum: boue activée Concentration: 100 mg/l

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 87 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

3-thyloxtanne-3-mthanol:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Inoculum: boue activée

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: < 1 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 302B

BPL: oui

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 3,242 (25 °C)

pH: 7,1

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

#### oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,77 (20 °C)

octanol/eau Méthode: OCDE ligne directrice 107

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

## 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Répartition entre les compartiments

: Koc: 445

environnementaux

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 2.1 20.02.2025

400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes

réglementations locales, régionales, nationales, et

internationales.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés Vider les restes.

> Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADN** UN 3082 ADR UN 3082 **RID** : UN 3082 **IMDG** : UN 3082 **IATA** UN 3082

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: 2.1 20.02.2025

Numéro de la FDS: 400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

IATA : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 9
ADR : 9
RID : 9
IMDG : 9
IATA : 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en : (-)

tunnels

**RID** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9 EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de : 964

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de r 2.1 20.02.202

Date de révision: Numéro de la FDS: 20.02.2025 40000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de : 964

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** 

Dangereux pour : oui

l'environnement

**ADR** 

Dangereux pour : oui

l'environnement

**RID** 

Dangereux pour : oui

l'environnement

**IMDG** 

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour : oui

l'environnement

IATA (Cargo)

Dangereux pour : oui

l'environnement

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable (Annexe XIV)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version 2.1

Date de révision: 20.02.2025

Numéro de la FDS: 400000009647

Date de dernière parution: 28.01.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)  Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 72: benzène

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E2 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

: 51, 84

: 4511

Installations classées pour la

protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants listés dans la

liste LES Canadienne.

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 2.1 20.02.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

#### **Inventaires**

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H360F : Peut nuire à la fertilité.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

#### Information supplémentaire

## Classification du mélange: Procédure de classification:

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Repr. 1B	H360F	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## XB 2252-1 BK RESIN BD

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 28.01.2025 20.02.2025 Date de la première version publiée:

19.12.2019

Date d'impression 25.08.2025

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.